

# Licence professionnelle Hôtellerie et tourisme, spécialité chef de projet et créateur d'entreprise touristique

Apprentissage Contrat pro.

Crédit : 60 ECTS Code : LP041-p1  
Niveau d'entrée : bac+2 - Niveau de sortie : bac+3



Donnez un sens professionnel à  
votre carrière dans le tourisme !

## Public concerné et conditions d'accès

### Public concerné

La licence professionnelle « Chef de projet et créateur d'entreprise touristique » accueille en formation :

- des élèves, titulaires d'un bac+2, s'orientant vers les métiers du tourisme.
- des managers et des professionnels déjà ancrés dans une activité touristique qui cherchent à valider leurs expériences par une formation pluridisciplinaire leur permettant d'accéder à un statut de cadre.
- des repreneurs ou créateurs d'entreprises (hôtel, restaurant, agence réceptive, sites internet, tour-opérateur, etc.) et de produits, souvent professionnels expérimentés qui souhaitent se reconverter et développer un projet personnel dans l'hôtellerie et le tourisme, tant en France qu'à l'international.

### Prérequis

- Les candidatures sélectionnées à la LP041 sont limitées à 30 chaque année.
- 3 critères de sélection : avoir un bac+2 validé, un projet professionnel et une entreprise d'accueil avant l'inscription.
- Possibilité d'accès par la Validation des acquis professionnels (VAP85).
- Possibilité de Validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES).
- NB : Tout candidat sélectionné en LP041 doit valider le diplôme dans un délai maximum de 2 années universitaires consécutives.

“ Ma vie n'aurait pas été  
la même sans le cnam. ”



## Objectifs du diplôme

→ Former des professionnels de l'hébergement, de l'hôtellerie et du voyage aux compétences techniques et opérationnelles indispensables pour répondre et s'adapter aux évolutions structurelles du tourisme international (démographie, économie, innovation, qualité, technologie, etc.).

→ Donner l'ensemble des outils pratiques par des études de cas concrètes et accompagner à la création ou la reprise d'une entreprise touristique (analyse du marché et concurrence, définition et analyse SWOT, montage juridique, stratégie commerciale, business plan).

## Compétences visées

→ Maîtriser l'ensemble des étapes de création puis de la gestion d'un projet touristique ;

→ Comprendre et maîtriser les performances financières d'une entreprise ;

→ Élaborer la stratégie de recherche de partenariats financiers, pour un hôtel, une agence de voyages, un tour-opérateur ou un événement international ;

→ Maîtriser l'ensemble des procédures RH d'une entreprise de tourisme (recrutement, politique formation, conventions collectives) ;

→ Maîtriser les systèmes de réservation GDS et l'ensemble de la chaîne du « multi canal » ;

→ Analyser les processus marketing des différents outils de promotion et de développement des projets touristiques ;

→ Établir des relations avec les clients et son suivi (fidélisation) ;

→ Identifier des besoins, réaliser (pour les donneurs d'ordre) ou répondre (pour les prestataires) aux cahiers des charges touristiques,

→ Maîtriser les règles et la rédaction des contrats (notamment à l'international en cas de travail avec un réceptif local) ;

→ Concevoir et mettre en œuvre un plan de vente du produit touristique.

## Organisation

### Modalité de formation

**Cours suivis en alternance :** 16 semaines en centre de formation (Lycée de Bazeilles, Ardennes(08)), réparties d'octobre à mi-septembre.

**Stage** (si vous n'êtes pas en contrat professionnel ou en apprentissage)

→ 3 mois minimum après obtention d'un minimum de 20 crédits d'enseignement (dont obligatoirement l'UE d'anglais).

→ Le stage peut être effectué dans le cadre d'un emploi occupé par l'auditeur. En cas contraire, l'auditeur effectue un stage d'au moins 3 mois dans la spécialité.

→ En cas d'expérience professionnelle supérieure à 3 ans dans une activité visée par la LP041, exemption de stage.

### Projets, mémoire

**Le projet tuteuré :** préparer un véritable projet touristique.

→ Création d'une entreprise ou d'un produit (analyse du marché et de la concurrence, définition du produit, montage juridique, montage financier, positionnement marketing, distribution, etc.).

→ Ce travail peut être personnel ou collectif (par groupe de 2 ou 3 personnes).

→ Le suivi du projet est effectué par un ou plusieurs tuteurs, membres de l'équipe pédagogique.

### Le mémoire professionnel :

L'expérience professionnelle acquise pendant les périodes en entreprise, débouche sur la rédaction d'un mémoire professionnel.

**Objectif :** présenter l'expérience professionnelle du candidat dans le domaine du tourisme et mettre en exergue le poste occupé durant la période en entreprise.

Le mémoire professionnel est un travail écrit organisé en trois parties :

- 1<sup>ère</sup> partie : Présentation de l'entreprise dans son économie (analyse du marché, des acteurs, de la concurrence, etc.).

- 2<sup>e</sup> partie : Développement de thématiques professionnelles au regard des enseignements suivis dans le cadre de la LP (tour-opérateur, achat en transports aériens, gestion d'une entreprise, etc.).

- 3<sup>e</sup> partie : Développement d'une thématique plus particulière (le tourisme culturel, etc.).

## Contenu de la formation

→ Heures d'enseignement (40 ECTS).

→ Stage ou activité en entreprise (Alternance) (8 ECTS).

→ Projet tuteuré (12 ECTS).

**Volume global de la formation : 60 crédits - 480 heures**

## Conditions de délivrance du diplôme

→ La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage,

- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage,

- le Bulat niveau 3 en anglais.

→ La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement d'une part, et les unités d'enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

→ Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'auditeur peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20.

→ Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

→ La licence est délivrée sur proposition d'un jury désigné. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

→ L'obtention de la Licence Professionnelle donne lieu à l'attribution de 60 crédits européens, soit 180 crédits européens à l'issue du cycle Licence.

## Perspectives professionnelles

→ Créateur ou repreneur d'entreprise touristique.

→ Chef de produit, organisateur de voyages, producteur de prestations touristiques, technicien confirmé forfait, tour-opérateur, voyageur.

→ Métiers commerciaux du tourisme.

→ Métiers de l'hôtellerie : assistant manager, chef de brigade, chef de réception, assistant de direction, gérant ou directeur d'hébergement (hôtel, hôtellerie de plein air, club de vacances), hôtelier, exploitant d'hôtel.

Organigramme prévisionnel		
Codes et titres des UE		ECTS
LTR03	ÉCONOMIE DU TOURISME	4
LTR04	TOURISME DIGITAL : ENJEUX ET OUTILS	4
LTR18	VOYAGES ET MOBILITÉS TOURISTIQUES	4
LTR19	HOSPITALITÉ	4
EME01	MANAGEMENT PROCESSUS ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE	6
ESC03	MARKETING ÉLECTRONIQUE - MARKETING DIGITAL	6
LTR07	STRATÉGIE MARKETING DU TOURISME	4
USE06A	ACCOMPAGNER UN PROJET TOURISTIQUE	4
UA204	TEST D'ANGLAIS (BULAT NIVEAU 3)	4
UAEC05	STAGE OU ACTIVITÉ EN ENTREPRISE	8
UAEC06	PROJET TUTEURÉ	12

Légende		
<b>UE</b>	Unité d'Enseignement	<b>ECTS</b> European Credit Transfer System
Chaque UE a une valeur définie en crédits ECTS proportionnelle au nombre d'heures de travail (cours, TD, travail personnel...) que l'auditeur doit fournir.		

## En savoir plus sur les UE

Le **descriptif détaillé** de chaque UE et les **prérequis nécessaires** sont consultables sur le site national : [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr) ou sur le site : [www.cnam-champagne-ardenne.fr](http://www.cnam-champagne-ardenne.fr)

## Déroulement candidature et inscription

→ Vous pouvez retirer le dossier de candidature au secrétariat MS au Cnam Champagne-Ardenne, ou le demander par téléphone au 03 26 36 80 10 ou par mail à l'adresse suivante : [ms@cnam-champagne-ardenne.fr](mailto:ms@cnam-champagne-ardenne.fr).

→ Jury d'admission (éventuellement demande de rendez-vous complémentaire après examen du dossier de candidature).

→ Décision du jury (pas de jury se réunissant du 15 juillet au 30 août).

→ Si acceptation de votre candidature, le dossier d'inscription vous sera envoyé par mail ou par courrier (mentionnant les diverses possibilités de financement). N'hésitez pas à contacter l'Ecole Management et Société pour toutes les questions relatives au financement et à votre inscription.

## Contact

Cnam Champagne-Ardenne - Ecole MS  
Rue des Crayères, 51687 Reims Cedex 2  
03 26 36 80 10 - [ms@cnam-champagne-ardenne.fr](mailto:ms@cnam-champagne-ardenne.fr)

## Points forts

La licence professionnelle Chef de projet et créateur d'entreprise touristique associe l'excellence académique du Cnam aux meilleurs professionnels du tourisme en France.

Elle permet une approche :

- **concrète** car l'enseignement est basé en grande partie sur des études de cas et des échanges directs avec de grands professionnels,
- **globale** sur l'ensemble des composantes du tourisme international),
- **intégrée** au niveau des stratégies de développement d'un projet ou d'une création d'entreprise,
- **ouverte** sur l'ensemble des secteurs d'activités touristiques (agences de voyages, collectivités, établissements culturels, hôtels, opérateurs de transports, structures d'hébergement, etc.).

## Les diplômés témoignent

«Je travaille depuis 12 ans au sein d'Air France KLM en tant que steward sur les longs courriers. Titulaire d'un BTS en hôtellerie, je souhaitais m'ouvrir d'autres horizons, tout en conservant mon métier premier. Grâce à cette licence professionnelle, j'ai pu ainsi approfondir mes connaissances dans des domaines très précis et rencontrer des professionnels d'autres secteurs du tourisme. Je m'oriente aujourd'hui, et cela grâce aux enseignements dispensés, vers un poste de formateur spécialisé dans le tourisme. Je vous confirme qu'étudier et avoir un emploi en parallèle, c'est possible !»

Sébastien Gidon, promotion 2012